

et-un, et de mettre les prisonniers en jugement sur l'accusation spécifique du meurtre du Gouverneur Semple. L'accusation de meurtre, dans ces cas-ci comme dans les autres, peut-être déduite de différentes manières; mais il me semble qu'elle ne peut avoir lieu par un seul *Indictment* d'un nombre de personnes pour le meurtre de plusieurs autres, dans lequel on cumulerait les parties accessoires avant et après le fait, sans qu'il en résultât les plus grandes difficultés et une véritable confusion.

En produisant un *Indictment* contre un nombre d'individus présents lors de cette malheureuse rencontre, pour meurtre des vingt-et-un qui eurent le malheur d'y succomber, le point de la difficulté seroit de déterminer qui a tué telle ou telle personne, et d'appliquer à des individus le témoignage relatif à une décharge générale de mousqueterie. Il ne seroit pas difficile de décider, si un accusé principal (Cuthbert Grant, par exemple) étoit convaincu d'avoir tiré sur une seule personne d'entre les vingt-et-un, ne fût-ce même pas sur Mr. Semple ou sur celui nommé dans l'*Indictment*, il ne seroit pas, dis-je, difficile de décider que tous les autres alors présents dussent être jugés comme complices de l'individu ainsi convaincu d'avoir tiré sur une personne bien identifiée. Mais, d'après l'interprétation donnée à l'acte par vos Seigneuries, la difficulté consisteroit en ce que l'instrument au Grand Sceau n'attribue point à l'individu contre lequel le grand juré rapporteroit un *Bill*, le